



Quelles sont les déviations mises en place ?

Les tunnels Cinquantaire et Loi ne seront fermés qu'en direction du centre.
La circulation s'effectuera normalement dans les tunnels Belliard, Cortenbergh et Cinquantaire pour sortir de la ville.

1 Pour la circulation en provenance de l'avenue de Tervuren :

La circulation sera réduite sur une seule bande dans le tunnel Tervuren, qui passe sous le rond-point Montgomery.

Pour la circulation en provenance du rond-point Montgomery :

- La circulation sera réduite sur une bande de l'avenue de Tervuren, ensuite déviée vers l'Yser, l'avenue de la Renaissance, l'avenue de Cortenbergh, la rue Stévin - dont le sens de circulation sera inversé - et ensuite vers le Boulevard Charlemagne pour rejoindre la rue de la Loi.
- La circulation sera maintenue sur la bande latérale de l'avenue de Tervuren, qui dessert les rues de la Duchesse, des Trévires et des Ménapiens.
- L'accès à l'avenue des Celtes à partir de l'avenue de Tervuren ne sera autorisé qu'aux trams.
- L'accès à l'avenue des Gaulois à partir de l'avenue de Tervuren sera maintenu.

2 Pour la circulation en provenance du tunnel Reyers-Centre (E40) et de la Place de Jamblinne de Meux :

La circulation se fera sur deux bandes avenue de Cortenbergh en direction du rond-point Schuman. Elle sera ensuite déviée via la rue Stévin - dont le sens de circulation sera inversé - et ensuite vers le Boulevard Charlemagne pour rejoindre la rue de la Loi.

3 Pour la circulation sur le tronçon de l'avenue de Cortenbergh situé entre la rue Stévin et le rond-point Schuman :

Ce tronçon restera ouvert uniquement à la circulation locale sauf en cas de Sommet européen. La circulation s'y fera à double sens.

4 Pour la circulation en provenance de l'avenue d'Auderghem :

- Le tunnel Loi vers le centre ne sera pas accessible par l'avenue d'Auderghem.
- La circulation sera maintenue vers le rond-point Schuman puis sur la bande latérale de la rue de la Loi côté Berlaymont.

L'accès au rond-point Schuman par la rue Froissart sera maintenu, tout comme l'accès par l'avenue de la Joyeuse Entrée.